



Comptes 2020

Rapport de la Commission de gestion



Introduction

La Commission de gestion a analysé le rapport détaillé de l'auditeur BDO, en particulier les comptes communaux 2020, les bilans comparés au 31 décembre 2020, les comptes par nature 2020, le tableau des investissements, les engagements hors bilan et ententes intercommunales. Le 14 juin, une délégation de la CG a rencontré le municipal des finances, M. Verdon, la boursière communale, Mme Biedermann et le syndic M. Clerc, afin d'obtenir des précisions sur certains postes. La Commission a reçu des réponses satisfaisantes à toutes ses questions.

Nous pouvons relever que les comptes et le résultat sont à nouveau très bons. En effet, le compte de fonctionnement a dégagé un bénéfice de CHF 248'925.19, presque CHF 50'000 de plus que budgété. Il est important de mentionner que le bénéfice est en partie dû aux travaux qui n'ont pas pu être réalisés à cause des contraintes COVID-19. Les dépenses relatives à ces travaux devront bien être planifiées en plus de celles des nouveaux projets.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 1'503'829, soit 1,8 mio de moins que l'année record 2019. La capacité d'autofinancement par rapport aux revenus de fonctionnement épurés (9,49%) est qualifiée de moyenne, à mi-chemin de la valeur cible cantonale de 20 %. Mais elle se situe au-dessus de la valeur moyenne des communes vaudoises en 2019, qui était de 7,3 %. Mettant en relation les marges cumulées des 10 dernières années avec les revenus de la même période, le ratio atteint une valeur presque idéale de 19,06 %. Structurellement, l'autofinancement communal est solide. En 2020, la commune a pu rembourser une dette de CHF 1,549 mio avec un taux d'intérêt de 1,2%. De futurs investissements pourront être réalisés avec des taux d'intérêts inférieurs. Pour faire son analyse, la commission a comparé les comptes 2019 et 2020 ainsi que le budget 2020. La maison BDO, fiduciaire, a constaté après un examen succinct, que rien ne laisse penser que les comptes communaux ne seraient pas conformes aux lois en vigueur. La CG a également comparé les commentaires et l'analyse financière de la fiduciaire BDO ainsi que l'analyse financière des comptes 2020 de Pierre Busset.

BDO et la CG tiennent à souligner la bonne organisation de la bourse communale malgré les difficultés liées à la migration du système comptable. Nous remercions Madame Biedermann et son équipe pour leurs efforts et les heures de travail supplémentaires fournies pour réussir cette migration.

Commentaires par compte

Afin de commenter la gestion financière de notre commune, nous citons quelques points importants analysés par notre commission :



1020 Municipalité

Concernant les vacances, toutes les séances ont eu lieu soit en visioconférence soit en présentiel, donc très peu de différence.

La forte augmentation de la LPP est justifiée par les changements de classes d'âge.

1300 Service du personnel

L'augmentation des postes 3010.100 et 3030.000 se justifie par l'engagement d'un 0,5 EPT budgeté, l'année complète de l'aide-boursière et l'absence, pour cause de maladie, d'une collaboratrice qui a dû être remplacée durant cette période, ainsi que d'un report de CHF 18'790 de 2019.

Les heures supplémentaires sont liées à la problématique du COVID. (Voirie et conciergerie)

1610 Plage

3180.500 Audit demandé par la Municipalité pour le réaménagement du secteur en relation avec le tourisme.

1900 Informatique

La forte augmentation de la somme budgétée est principalement due à la migration vers NEST qui s'est passée avec difficulté. Cette opération était obligatoire.

3100 Terrain

3180.500 L'augmentation est due à des travaux de confortement liés à la parcelle 8322 de Vallamand (les Grandes Vignes 2). Cette affaire reste à suivre.

3180.510 Les frais supplémentaires sont dus à la réfection des infrastructures agricoles et à des honoraires liés à l'étude d'un mur de soutènement pour palier au glissement de terrain.

3461 Vallamand Locatif communal

Petite erreur lors de l'imputation du décompte de Cogestim. Le montant de CHF 29'698.50 devrait se trouver dans le chapitre 3411 (point 7), ceci sera corrigé dans la version finale des comptes.

3501 Frais communs bâtiments patrimoine administratif

3180.550 Le montant correspond aux décomptes de Cogestim suite à la direction des travaux dans le bâtiment de Salavaux et l'appartement de Montmagny avec des dégâts d'eau.

3180.510 Ces frais sont dus à des honoraires liés à la construction d'une future extension de la salle de gym.



3511 Salavaux Locatif communal

3140.100 Les frais de ce poste sont liés à la transformation d'un appartement en bureaux.

3519 Ecole primaire

4360.110 Rétribution unique pour les panneaux solaires.

4510.110 Remboursement de l'ECA dû à l'extension du réseau d'eau du Gros Buisson vers EPK.

3523 Chabrey - Bâtiment communal

3140.100. Travaux de rénovation façade et stores.

3561 Locatif Vallamand

3140.100 Frais dus au remplacement des fenêtres.

4300 Routes

3140.200 La différence est due à :

- l'élargissement de la route des Savoies à Salavaux (EMS).
- la réfection de l'enrobé suite à une fuite d'eau à Villars-le-Grand et à Vallamand.

4520 Déchetterie

3900.100 Le salaire du personnel et d'exploitation passe de CHF 54'000 au budget à CHF 137'000 : ceci est dû à une ventilation différente des salaires des collaborateurs.

Le salaire d'un collaborateur a passé de la voirie à la déchetterie ainsi qu'une partie d'un salaire du bureau technique correspondant au temps consacré à cette activité.

4360.300 L'année 2020 a vu une baisse importante des produits triés.

4730 Rives et cours d'eau

3180.570 Ce montant payé à Team+ est principalement dû à la légalisation du stationnement et à l'aménagement des rives (phase 3). Ce montant aurait dû apparaître au budget.

7300 Santé publique

3510.410 Les coût liés à AVASAD ont été repris par le canton.

8100 Service des eaux

3140.400 Ce dépassement est dû à différents imprévus.



Remarques finales

L'endettement total par habitant s'est réduit en 2020 de CHF 5'384 à CHF 4'844. Vully-les-Lacs se situe 28% au-dessous de l'endettement moyen par habitant 2019 des communes vaudoises (CHF 6'719).

La structure du bilan de notre commune est quasiment parfaite. Des amortissements par prélèvements sur les réserves permettraient d'amener la couverture de ces réserves au-dessus de 100%. Ces 2 éléments font que notre commune est bien parée pour les grands investissements des prochaines années. Néanmoins la commission de gestion suggère à la municipalité d'être attentive à une nouvelle diminution des revenus et qu'elle veille à plafonner ou réduire également les frais administratifs.

La commission de gestion remercie la boursière, Marlène Biedermann, qui nous quittera à la fin de cette 2ème législature de Vully-les-Lacs après 10 ans de bons et loyaux services. Nous avons fort apprécié la précision et le détail des informations reçues, la consolidation réussie, difficile des 7 comptabilités communales et pour terminer la migration vers un nouveau logiciel qui a demandé beaucoup d'investissement et d'heures supplémentaires. Nous lui souhaitons une bonne santé et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle phase de vie.

Conclusion

La Commission de gestion propose au Conseil Communal d'accepter le préavis No 2021/07 et les comptes tels que présentés.

Les membres de la Commission de gestion

1. René Fluri
2. Alexandre Bardet
3. Geneviève Bardet Leresche
4. Philippe Loup
5. Claude Besson
6. Christian Genilloud
7. Julien Bessard

Chabrey, le 19 juin 2021